

LES INTERPRÈTES FRANÇAIS AU BRÉSIL AU XVI^e SIÈCLE

Les interprètes-résidents ont formé une véritable institution en Nouvelle-France au cours des XVII^e et XVIII^e siècles¹. Les jeunes gens qui choisissaient ce métier se liaient par contrat à des marchands de Rouen ou de Saint-Malo et s'enfonçaient dans les bois pour vivre en symbiose avec les indigènes et mener une propagande commerciale auprès des pourvoyeurs de fourrures. Ce personnage n'a cependant pas été créé en Nouvelle-France puisqu'il existait déjà au Brésil au XVI^e siècle. Des coureurs de mer normands avaient explorés cette partie du monde avant la découverte des îles Lucayes par Christophe Colomb, en 1492. Le navigateur dieppois Jean Cousin aurait mouillé à l'embouchure de l'Amazone en 1488. Nous ignorons, cependant, presque tout de ces voyages. Les aventuriers en gardaient jalousement le secret pour ne pas révéler la provenance des produits ou animaux exotiques dont ils faisaient le commerce : bois de teinture ou brésil², perroquets (sachant déjà quelques mots de français, dit-on), peaux de léopard, singes, colibris, or, poivre et diverses autres marchandises qu'ils introduisaient sur les marchés d'Europe. Les navigateurs offraient en retour aux indigènes des pièces de toile et de drap, des articles de quincaillerie et de verroterie, des peignes, des miroirs et autres objets du même genre.

D'une course à l'autre, quelques Normands intrépides (...) restaient parmi les Sauvages, se formaient aux habitudes, à la langue de ces peuples, et entretenaient les relations de ceux-ci avec les commerçants qui parlaient le français. Ils s'emparaient si bien de l'esprit des tribus qui les adoptaient que les Portugais et les Espagnols ne prirent jamais pied sur ces rivages sans avoir

¹ Dans le prochain numéro de *Meta* (mars 1977), consacré à l'histoire de la traduction au Canada, paraîtra un article signé par le même auteur sur ces pionniers de l'interprétation au Canada.

² «Toute l'Europe occidentale, pendant le Moyen Age appelait brésil les bois de teinture, et par un curieux hasard le nom de la production fut appliqué au pays producteur». (Charles-André Julien, *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI^e siècle*. (Col. «Colonies et Empires»). Paris, PUF, 1946 : 304-305.

LES INTERPRÈTES FRANÇAIS AU BRÉSIL AU XVI^E SIÈCLE

à livrer des combats acharnés. À la longue, la transformation des coureurs de bois devint complète et les pilotes normands retrouvaient avec surprise chez certains Sauvages, des parents ou des concitoyens reportés morts ou perdus dans les forêts depuis longtemps³.

Il y eut au Brésil, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, un important mouvement de colonisation par des protestants français. Une classe d'interprètes-résidents, comparable à celle qui se créera au XVII^e siècle en Nouvelle-France, s'y est formée. Par leur caractère, leur mode de vie et leurs rôles d'intermédiaires et d'agents commerciaux auprès des indigènes, les truchements franco-brésiliens peuvent être considérés en quelque sorte comme les «précurseurs» des interprètes et coureurs de bois franco-canadiens. Sans prétendre toutefois, qu'il existe un lien direct entre les deux groupes – bien qu'il soit avéré que certains interprètes et voyageurs de Nouvelle-France aient séjourné au Brésil avant de venir au pays, – nous savons que ces hommes ont adopté la même attitude à l'égard des indigènes, exercé leur métier de la même manière et eu une influence politique et économique assez identique à celle des truchements de la Nouvelle-France.

Les interprètes du Brésil se recrutaient parmi les Normands et les Bretons – mais les textes font surtout état des premiers, – qui n'hésitaient pas à quitter leur patrie pour aller vivre au milieu des indigènes. Hommes indépendants, friands d'aventures, excentriques même, ils se fixaient dans une tribu, apprenaient la langue de leurs hôtes et se conformaient en tout point aux usages locaux. Tous prenaient femme dans le pays et beaucoup fondaient une famille. Leur bravoure, leur endurance et leur adresse soulevaient l'admiration des Brésiliens qui appréciaient au plus haut point les gestes d'éclat. Les truchements gagnaient facilement la faveur et la sympathie des aborigènes. Leur comportement contrastait singulièrement avec celui des conquérants qui s'imposaient par les armes. Au contraire de ces derniers, les interprètes savaient se faire accueillir et créer, dès les premiers contacts, un climat d'amitié. Ils devenaient vite les meilleurs intermédiaires entre Brésiliens et Français.

³ Benjamin Sulte, «Les interprètes du temps de la Société royale du Canada» (1882-1883), section I : 50.

LES INTERPRÈTES FRANÇAIS AU BRÉSIL AU XVI^E SIÈCLE

Compatriotes d'adoption des Brésiliens, leur influence grandissait de jour en jour.

Il eût été facile, en augmentant le nombre des truchements, de fonder rapidement une véritable colonie en cet endroit : mais le gouvernement français d'alors se souciait bien peu de ces questions extérieures; les guerres d'Espagne et les guerres de religion drainaient toutes ses ressources. Le capitaine Jean Parmentier, de Dieppe, saisit cependant l'importance du rôle de ces hommes dans les premiers contacts entre Français et Brésiliens.

Si le roi François I^{er}, écrivait-il, voulait tant soit peu lâcher la bride aux négociants français (c'est-à-dire aux interprètes) en moins de quatre à cinq ans ceux-ci auraient conquis l'amitié et assuré l'obéissance des peuples de ces nouvelles terres, cela sans employer d'autres armes que la persuasion et les bons procédés⁴.

Durant tout le XVI^e siècle, les truchements franco-brésiliens ont néanmoins joué un rôle indispensable aux côtés des facteurs maintenus en permanence par les commerçants dans des postes fortifiés pour organiser des séances d'échanges et préparer les chargements à destination de l'Europe. Grâce aux bonnes relations que les interprètes entretenaient avec les tribus, les indigènes collaboraient de bon gré avec les négociants français.

Les truchements exerçaient une telle emprise sur les indigènes que la seule qualité de Français avait la valeur d'un sauf-conduit auprès de certaines tribus. Les étrangers capturés ne l'ignoraient pas, car pour sauver leur vie, ils se déclaraient Français⁵. En débarquant au Brésil, les Français recevaient tous les soins de l'hospitalité la plus cordiale et on rapporte même que les femmes «poussaient parfois la prévenance jusqu'à leur offrir des membres humains soigneusement rôtis ou bouillis⁶». Par contre, les Brésiliens semblaient avoir voué une haine profonde aux Portugais et aux Espagnols qui affichaient partout «l'insolence de

⁴ Jean Parmentier cité par Paul Gaffarel, *Histoire du Brésil français au XVI^e siècle*. Paris, Maisonneuve frères, 1878 : 342-343.

⁵ Charles-André Julien, *op. cit.* : 182.

⁶ Paul Gaffarel, *op. cit.* : 342.

LES INTERPRÈTES FRANÇAIS AU BRÉSIL AU XVI^E SIÈCLE

la tyrannie militaire⁷». La grande faveur dont jouissaient les interprètes normands et, par le fait même, tous les Français qui abordaient au Brésil, tenait à leur théorie de l'assimilation à rebours.

Les interprètes franco-brésiliens ont cependant été sévèrement jugés tant par les autorités civiles que religieuses. On leur a reproché de renoncer à leur origine, de vivre en libertins et d'abandonner toute pratique religieuse. Voici en quels termes un religieux espagnol, Joseph de Amchieta, décrit le comportement de ces hommes :

La vie des Français qui sont dans ce Rio est non seulement séparée de l'Église catholique, mais encore devenue sauvage; ils vivent comme les Indiens, mangeant, buvant, dansant et chantant avec eux, se peignant de leurs couleurs noires et rouges, se parant avec un caleçon, et finalement tuant leurs adversaires selon le rite des mêmes Indiens, et prenant des noms nouveaux comme eux, de manière qu'il ne leur manque rien sinon de manger chair humaine⁸.

Jean de Léry, natif de Marseille, en France, a porté un jugement aussi dur lors de son passage dans les établissements de Villegaignon :

Quelques truchements de Normandie qui avoyent demeuré huict ou neuf ans en ce pays-là, pour s'accomoder à eux, menant une vie d'athéistes, ne se poluoient pas seulement en toutes sortes de paillardises et vilénies parmi les femmes et les filles, mais aussi surpassoient les sauvages en inhumanité⁹.

Il affirme même, avec horreur, avoir entendu certains d'entre eux se vanter d'avoir

⁷ *Ibid.* : 158.

⁸ Henri Hauser, «Les huguenots français au Brésil (1560-1584)», *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 86 (avril-juin 1937) : 103.

⁹ Charles-André Julien, *op. cit.* : 181-182.

tué et mangé des prisonniers. On ne manquait donc pas de reprocher aux interprètes leur conduite relâchée et leur inhumanité. L'un d'eux avait incité des indigènes à tuer et manger un Allemand qui, pour échapper à la mort, se déclarait de nationalité française. Mais on ne pouvait pas se passer de ces hommes. Un exemple suivra à démontrer que, sans le concours des truchements, toute entreprise commerciale ou toute tentative d'établissement dans cette partie du monde était vouée à l'échec. Il fallait compter avec ces hommes. Villegaignon, le vaillant chevalier de Malte chargé de fonder une colonie protestante au Brésil, tira une amère leçon de l'attitude rigide et intransigeante qu'il adopta à leur égard.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la Réforme protestante s'étendait rapidement à toute l'Europe. Face à l'opposition grandissante qu'ils rencontraient en France, les réformés conçurent le projet d'établir une colonie outre-mer pour y exercer librement leur culte. Le 12 juillet 1555, Nicolas Durant de Villegaignon, accompagné de six cents personnes, quitta la France pour le continent sud-américain. Parvenu à l'entrée de la baie de Guanabara, il décida d'établir ses gens sur une île située à environ un mille de la côte et y construisit un fort qu'il baptisa Fort Coligny.

Dès les premières semaines de son commandement, Villegaignon soumit ses hommes – d'anciens prisonniers pour la plupart – à une discipline rigide, presque militaire. Imbu de principes moraux, il proscrivit toute forme de libertinage et menaça même de mort quiconque s'unirait avec une indigène non baptisée. Mais les interprètes français établis de longue date dans cette contrée partageaient un tout autre point de vue. Ils s'étaient liés avec les Brésiliennes et vivaient librement parmi les naturels; ils ne concevaient pas pouvoir vivre autrement qu'à la manière de la population locale.

On comprend facilement que les directives de Villegaignon furent mal reçues. Ce dernier allait à l'encontre d'habitudes déjà enracinées dans les moeurs des truchements. Un grand nombre d'entre eux avaient d'ailleurs, dès le début, refusé de se ranger sous son commandement, préférant se retirer sur le continent plutôt que de se soumettre à un chef aussi autoritaire. Malgré le départ de ces hommes indispensables à la réalisation de son oeuvre, Villegaignon refusa de faire preuve de tolérance et d'adoucir ses exigences. Le mécontentement grandissait de jour en jour parmi les truchements et les colons.

Bientôt la situation devint intolérable et tourna à la révolte. Les rebelles se

regroupèrent et leur chef fut un interprète normand, au pays depuis sept ans. Vivant ouvertement en concubinage avec une Brésilienne, il reçut l'ordre, sous peine de mort, d'épouser sa compagne ou de rompre sur-le-champ toute relation avec elle. Il refusa d'obtempérer à cet ultimatum. Attaché à cette femme avec qui il avait eu plusieurs enfants, il ne voulait ni la quitter, ni s'unir à elle par les liens du mariage. Les raisons exactes de son refus demeurent obscures, mais il semble que le conflit se soit cristallisé autour de ce cas.

L'exaspération étant parvenue à son comble, l'interprète fit miroiter aux yeux de ses amis de l'île les charmes de la vie en tribu.

Il n'eut aucune difficulté à entraîner à sa suite une trentaine de mécontents. Partageant le même soif de vengeance, les rebelles tramèrent un complot d'empoisonnement contre la personne de Villegaignon. En février 1556, la conjuration fut cependant découverte par trois Écossais chargés de la garde personnelle du vice-amiral¹⁰.

Nous avons sceu que ce (complot) avoit été conduit par un truchement, lequel avoit été donné audict seigneur (Villegaignon) par un gentil-homme normand, qui avoit accompagné ledict seigneur jusques en ce lieu. Ce truchement estoit «marié» avec une femme sauvage, laquelle il ne voulit ny la laisser ny la tenir pour femme. Or ledict sieur de villegaignon, en son commencement, régla sa maison en homme de bien et craignant Dieu, deffendant que nul homme n'eust affaire à ces chienes sauvages, si l'on ne les prenoit pour femme et sur peine de mort. Ce truchement avoit vescu (comme tous les autres vivent) en la plus grande abomination de vie Épicurienne, qu'il est impossible de raconter : sans Dieu, sans foy ny loy, l'espace de sept ans. Pourtant liy faisoit mal de délaisser sa putain, et vie supérieure, pour vivre en homme de bien et compagnie de chrestiens¹¹.

¹⁰ Lorsque le complot fut dévoilé, le meneur se trouvait sur le continent et put échapper au châtement que lui réservait le vice-amiral. Mais quatre de ses compagnons n'eurent pas la même chance et furent mis aux fers et condamnés. Le chef de la conjuration entraîna dans sa fuite vingt à vingt-cinq autres truchements. Nicolas Barré, *cité par* Paul Gaffarel, *op. cit.* : 384.

¹¹ Nicolas Barré *cité par* Paul Gaffarel, *op. cit.* : 383.

LES INTERPRÈTES FRANÇAIS AU BRÉSIL AU XVI^E SIÈCLE

Ce jugement sévère et peu charitable de Nicolas Barré nous laisse deviner qu'il s'agissait surtout d'un conflit d'ordre moral opposant les truchements à Villegaignon. Mais il est aussi permis de croire, comme le suggère Charles-André Julien, que l'opposition des truchements n'avait peut-être pas exclusivement des causes morales, «mais qu'elle marquait la réaction des individualismes menacés par une autorité qui risquait d'empiéter sur les tribus à leur détriment¹²». Ces hommes n'avaient-ils pas choisi d'exercer leur influence sur les Brésiliens en renonçant à leur origine européenne et en adoptant le mode de vie des populations locales?

Mettant à profit leur ascendant sur les tribus, les insurgés s'employèrent à détériorer le plus possible les relations entre Français et autochtones, ce qui eut de graves répercussions.

La désertion en masse des interprètes normands fut très préjudiciable aux intérêts français à cet endroit : elle privait ces derniers du concours d'hommes habitués à la façon de vivre et aux moeurs des Brésiliens, qui comprenaient la langue et qui servaient d'intermédiaires¹³.

La fuite des truchements n'est pas la seule cause de l'échec du chevalier de Malte dans la baie de Guanabara, mais elle porta un coup fatal à l'embryon de colonie de l'Ile-aux-Français. En perdant l'appui des interprètes, Villegaignon perdait du coup son principal moyen d'action sur les tribus et s'isolait davantage dans une contrée sauvage. Après l'échec du projet de colonisation, les interprètes normands prolongèrent la présence française au Brésil pendant presque un demi-siècle¹⁴, grâce à leur habileté à se ménager la sympathie de la population aborigène et à des alliances profitables.

Les historiens sont unanimes à reconnaître l'apport fondamental des truchements dans

¹² Charles-André Julien, *op. cit.* : 202.

¹³ Paul Gaffarel, *op. cit.* : 199-222.

¹⁴ Marcel Trudel, *Les vaines tentatives*, Montréal, Fides, 1963 : 192.

la connaissance du Brésil acquise par la France à cette époque. Établis à demeure dans le pays, les interprètes connaissaient bien les croyances, les coutumes et les pratiques secrètes qui s'épalaient parfois sur plusieurs années, comme la captivité et le sacrifice des prisonniers¹⁵. Ils étaient de précieux agents de renseignements ethnographiques. Ces informations nous ont été transmises par Nicolas Barré, secrétaire de Villegaignon, Jean de Léry, le cordelier Thevet – qui ne séjourna cependant que trois mois au Brésil – et par le grand Michel de Montaigne, qui vivait en Guyenne où se fixaient bon nombre d'aventuriers du Brésil.

L'essayiste eut, comme informateur, un truchement, «un homme qui avait demeuré dix ou douze ans en cet autre monde, qui a été découvert en notre siècle, en l'endroit où Villegaignon prit terre, qu'il surnomma la France Antarctique¹⁶». À en juger par la description enthousiaste qu'il a laissée du bon sauvage américain¹⁷, il semblerait que le truchement lui ait donné une image embellie de la réalité. «Or je trouve qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation¹⁸», écrit Montaigne. Son émouvante apologie de la vie primitive n'a rien d'un tableau repoussant. L'auteur des Essais fut aussi charmé par la beauté de la langue indigène aux sonorités douces et agréables, «retirant aux terminaisons gresques¹⁹». En 1562, il eut même l'occasion de discuter à Rouen avec trois indigènes du Brésil. Mais, malheureusement, cet entretien ne lui apporta pas tout le plaisir qu'il en escomptait, étant donné la piètre performance de l'homme «simple et grossier²⁰» qui lui servait d'interprète : «J'avais un truchement qui me suivait si mal et qui était si empêché à

¹⁵ Charles-André Julien, *op. cit.* : 384.

¹⁶ Michel de Montaigne, *Les Essais*, coll. «Livre de poche», Paris, Gallimard, 1965, I : 259.

¹⁷ *Ibid.* : 263-264.

¹⁸ *Ibid.* : 262.

¹⁹ *Ibid.* : 271.

²⁰ *Ibid.* : 261.

LES INTERPRÈTES FRANÇAIS AU BRÉSIL AU XVI^E SIÈCLE

recevoir mes imaginations par sa bêtise, que je n'en pus tirer guère de plaisir²¹».

Si les truchements du Brésil ont été des hommes frustrés et de médiocres interprètes, comme Montaigne le laisse deviner, ils ont été néanmoins d'intrépides aventuriers et des informateurs incomparables sur le Brésil. Nous leur devons en outre d'avoir introduit dans la langue de nombreux mots brésiliens qui contribuèrent à enrichir et à colorer le vocabulaire français. En empruntant les dénominations locales, habillées aujourd'hui d'une orthographe française, ils nous ont transmis les noms du *tapir*, du *sagouin* de l'*ara*, du *toucan*, de l'*acajou*, de l'*ananas*, du *manioc*²², et combien d'autres désignations tupi et guarani.

Ce portrait des interprètes franco-brésiliens serait incomplet si l'on ne mentionnait pas qu'à leurs moments perdus, ils s'adonnaient à l'élevage de perroquets «bilingues» très recherchés en Europe. Les plus estimés de ces oiseaux se nommaient dans le pays *aiourous*. Jean de Léry en reçut un fort doué pour les langues, semble-t-il : «Il professait si bien tant le sauvage que le français qu'en ne le voyant pas, vous n'eussiez su discerner sa voix de celle d'un homme²³». Ce perroquet avait eu un maître de langues comme il n'en existe plus de nos jours...

Source : *Le linguiste / De Taalkundige* (Bruxelles), n^{os} 1-2, 1977, p. 1-4.

²¹ *Ibid.* : 272.

²² Paul Gaffarel, *Histoire de la découverte de l'Amérique* : 346.

²³ *Id.*, *Histoire du Brésil français au seizième siècle* : 79-79.